

PLU de Pélissanne : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 octobre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Pélissanne (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 6 octobre 2025. Il délimite 67 zones, dont 22 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 octobre 2025.

- Le PLU de Pélissanne s'applique dans sa version du 6 octobre 2025 ; nous publions 65 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 67 zones : 22 urbaines (U), 17 à urbaniser (AU), 6 agricoles (A) et 22 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Pélissanne occupe le rang 45 par le nombre de zones délimitées : 15 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 583 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Pélissanne depuis 2013, pour 1 356 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	67 zones
Zones urbaines (U)	22 zones
Zones à urbaniser (AU)	17 zones
Zones agricoles (A)	6 zones
Zones naturelles (N)	22 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	PELISSANNE
Version du	6 octobre 2025
Partition GPU	DU_13069
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_13069/560fe2c5180e2ee0c40dcf124abcf2c8/13069_reglement_20251006.pdf
Règles extraites	65 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Pélissanne

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	12 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/pelissanne-13069>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Pélissanne : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UBa, UBb, UBc, UCa, UCb, UCc, UCd, UE, UEP, UFa, 1AUa, 1AUa1, 1AUa2, 1AUa3n, 1AUa3s, 1AUa4, 1AUa5, 1AUb1, 1AUb2, 1AUb3, 1AUb4, 1AUb5, 1AUb6, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13069

13330

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

67 zones

67 zones

67 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Aurons (4,8 km)

Lançon-Provence (6,4 km)

Alleins (8,9 km)

La Fare-les-Oliviers (9,1 km)

Cornillon-Confoux (9,2 km)

Salon-de-Provence (9,3 km)

Grans (9,7 km)

Lamanon (10,4 km)

Mallemort (11,0 km)

Charleval (12,1 km)

Saint-Chamas (12,3 km)

Miramas (13,0 km)

Velaux (13,8 km)

Sénas (14,2 km)

Eyguières (14,4 km)

Berre-l'Étang (14,7 km)

40 zones

121 zones

41 zones

48 zones

46 zones

257 zones

51 zones

31 zones

80 zones

65 zones

67 zones

141 zones

49 zones

39 zones

48 zones

52 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/pelissanne-13069>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.